



@ etudiant@planmajor.ca
☎ 1 877-976-2567
🌐 planmajor.ca

Ce formulaire s'adresse aux membres qui désirent prolonger leur couverture pour une période de 12 mois supplémentaires. Les demandes de prolongation de couverture doivent être reçues dans les 45 jours avant la fin de la période de couverture initiale.

Important

Assurez-vous de joindre toutes les pièces justificatives nécessaires à l'évaluation de votre dossier (preuve d'inscription à un cours ou autre). De plus, assurez-vous de contacter Plan Major pour connaître le coût de la cotisation qui s'applique à votre situation, ainsi que votre période de couverture.

COÛT DE LA COTISATION
PROLONGATION DE COUVERTURE

COTISATION ANNUELLE POUR 12 MOIS DE COUVERTURE
(prolongation de 12 mois supplémentaire aux 12 mois initiaux)

Procédure

1. Remplir et signer le formulaire.
2. Acheminer le formulaire à etudiant@planmajor.ca.
3. Par la suite, notre équipe analysera la demande reçue et communiquera avec vous dans un délai de 5 jours ouvrables. Attendez ainsi la confirmation d'un membre de notre équipe pour connaître le montant de la cotisation à payer ainsi que les modalités de paiements.
4. Une fois le paiement effectué, une confirmation par courriel vous sera acheminée dans les 7 jours ouvrables suivants, attestant que votre demande a été enregistrée. **Conservez ce courriel.**

Renseignements personnels (S.V.P. écrire lisiblement en lettres moulées)

NOM		PRÉNOM
INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT		NUMÉRO DE CERTIFICAT*
ADRESSE		VILLE
PROVINCE	CODE POSTAL	DATE DE NAISSANCE (AAAA/MM/JJ)
NO TÉLÉPHONE	ADRESSE COURRIEL	

*Votre numéro de certificat correspond à votre matricule étudiant ou Code Major ou DA tronqué, informez-vous sur la page de votre association étudiante sur planmajor.ca pour connaître ce qui s'applique pour vous.

Autorisation et signature

Je comprends que ma demande doit être soumise dans les délais et qu'à défaut d'être soumise avant les 45 jours de la fin de la période

J'ai inclus dans ma demande les documents requis; tel qu'une preuve de scolarité.

Je comprends que, dans l'éventualité où j'annule la prolongation de couverture après avoir soumis mon paiement, Plan Major pourra déduire 40\$ de mon remboursement à titre de frais d'administration.

Je comprends que le paiement de la cotisation doit parvenir au plus tard dans les 10 jours suivant la confirmation par l'équipe Plan Major du montant de la cotisation à payer. Je comprends qu'à défaut d'acheminer mon paiement dans ces délais, ma demande sera annulée sans possibilité de révision.

Je connais les conditions ainsi que les coûts de la cotisation reliés à cette demande et consens à payer les frais qui s'y rattache. En cas de doute, j'ai contacté Plan Major.

SIGNATURE	DATE
-----------	------

Veillez prendre note qu'il est de votre responsabilité de vous assurer d'obtenir une confirmation de la réception de votre demande et de votre paiement par Plan Major. Plan Major se réserve le droit de juger de l'admissibilité du membre. Les cotisations incluent, si applicable, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime.